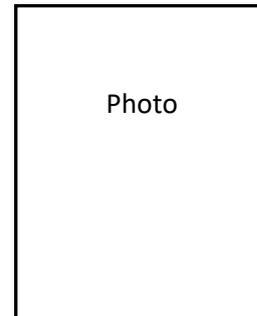


CANDIDATURE À L'EXAMEN NATIONAL DU GRADE DE 7^e DAN JUDO

Formulaire type CSDGE



Remarques :

1. Candidature : elle est à envoyer à votre C.O.D.G./Comité avant le 5 janvier
2. Délai d'inscription : la candidature doit parvenir au secrétariat des Grades de la F.F.J.D.A avant le 15 février
3. Attention : aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.
4. Merci de bien vouloir renseigner avec soin toutes les informations demandées.
Attention : Tout imprimé incomplet sera retourné à la Ligue.
5. Conditions d'inscription : se référer aux textes officiels / CSDGE – Annexe 1 / Examen du 7^e dan

LIGUE :

DEPARTEMENT :

DATE DE L'EXAMEN : LIEU :

1 - PRÉSENTATION INDIVIDUELLE :

A. IDENTITÉ :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail : (pour envoi de la convocation)

B. GRADES (dates d'homologation) :

GRADE ET DATE D'OBTENTION (jj/mm/aaaa)	
5 ^e dan	
6 ^e dan	

→ (Rappel : délai dans le grade : 13 ans d'ancienneté dans le grade de 6^e Dan

Dans l'année civile de l'examen.)

C. PARCOURS DU JUDOKA :

Licence : N° de licence de la saison en cours : Club :

Années de licence à la FFJDA : De à - Ligue : Club :

De à - Ligue : Club :

De à - Ligue : Club :

De à - Ligue : Club :

5 - AUTHENTIFICATION PAR LES CODG ET CORG DES RENSEIGNEMENTS fournis dans le dossier et plus précisément de la poursuite de l'activité du candidat au service du judo depuis le dernier grade obtenu :

A remplir obligatoirement avec un avis sur le candidat et TOUTES les signatures

A) Avis du comité : Président, Cadre Technique, secrétaire de la CODG et un Haut-gradé

Nous certifions que tous les éléments présents dans le dossier sont exacts et sincères.

Commentaire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis Favorable

Avis Défavorable

Signature du Président
gradé.

Cadre technique.

Secrétaire CODG.

Haut-

--	--	--	--

Cachet du comité : **Date** :

B) Avis de la région : Président, Cadre Technique, secrétaire de la CORG et un Haut-gradé

Nous certifions que tous les éléments présents dans le dossier sont exacts et sincères.

Commentaire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Favorable

Pas favorable

Signature du Président

Cadre technique.

Secrétaire CORG.

Haut-gradé.

--	--	--	--

Cachet de la ligue : **Date** :

[Veuillez porter attention aux délais de dépôt]

Conditions pour faire acte de candidature :

- Respecter le Principe SHIN-GI-TAI : s'impliquer dans le judo avec respect et éthique lors des différentes fonctions occupées.
- 13 ans de 6^e dan
- Âge plancher : 53 ans dans l'année de l'examen
- Être et avoir été licencié(e) à la FFJ dans un continuum (sans interruption longue)
- Justifier d'un niveau sportif national (avoir participé aux Championnats de France senior, 1^{ère} division ou 2^e division) ou championnat équivalent.

- Être et avoir été impliqué(e) dans le judo dans un continuum d'engagements au niveau régional minimum.
- Ne pas avoir été condamné par un tribunal fédéral ou autre, pour des motifs contraires à l'éthique de la pratique du judo

Les épreuves demandées peuvent être de deux natures :

Afin de donner la possibilité aux candidats d'exprimer son expertise à la hauteur du 7^e dan, il est proposé deux modes d'expression :

- 1- **La prestation écrite** (durée 1 h) il est possible d'avoir un support vidéo en fonction du thème.
 - Une soutenance de mémoire suivie d'un entretien, d'une durée de 30 minutes pour la présentation du mémoire et de 30 minutes d'entretien avec le jury.
- 2- **La prestation technique** : (durée totale comprise entre 30 et 40 minutes)
Une prestation sur le tatami, suivie d'un entretien avec le jury.

Contenu de l'examen :

- Un kata : ITSUTSU NO KATA
- Une partie technique libre, d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes.
- Un entretien, d'une durée comprise entre 10 à 15 minutes avec le jury.

Les thèmes de la prestation

Dans ce domaine très vaste du judo sous toutes ses formes, le sujet de cette prestation peut porter sur des sujets très variés, selon le libre choix et la sensibilité du candidat.

Cette contribution doit être utile à la communauté du judo et utilisable par celle-ci, à des fins d'information et de formation des futures générations. A ce titre, elle ne peut donc pas être *un curriculum vitae des activités judo du candidat*.

A l'issue de la réussite à ce passage du 7^e dan, le document « validé » par le jury sera archivé, sous le nom de son auteur, au CDI fédéral et sera à disposition de tous licenciés.

Le contenu :

Cette présentation, à travers le thème choisi, doit refléter

- Une réflexion approfondie du sujet choisi, compte tenu de la riche expérience du candidat.
- Une analyse fine du sujet proposé.
- Une prise de position éclairée.
- Des pistes d'évolution et de projection en lien avec les axes de réflexion abordés.
- Des propositions d'amélioration adaptées et réalistes.

La prestation :

- **Kata** : Démonstration uniquement en tant que Tori. Cependant le kata doit être maîtrisé parfaitement en respectant les principes dans l'exécution des techniques, en symbiose avec UKE.
- **Technique** : le candidat(e) devra à travers sa démonstration technique, démontrer son expérience et son vécu. Le candidat (e) exécutera sa démonstration avec le souci de démontrer un judo ou un jujitsu, juste

et réaliste. Le jury devra apprécier la qualité des mouvements ainsi que leur efficacité, en fonction de l'âge du candidat(e).

- Le candidat devra démontrer les techniques référencées dans les textes officiels.
- L'oral portera sur le contenu de la démonstration. Le candidat motivera son choix technique. Le jury posera des questions sur le choix et sur l'ensemble du judo ou jujitsu, son histoire, son développement et sa culture.

Le jury sera composé de 3 haut-gradés ou plus, minimum 7^e Dan. A l'issue de l'entretien, le jury délibèrera et rendra ses conclusions au candidat, sous réserve de l'avis de la plénière de la CSDGE.

Démarche administrative

- La candidature est personnelle.
- Le candidat devra faire acte de candidature en remplissant l'imprimé dédié à cet effet, puis en l'adressant au CODG de son comité d'appartenance, avant le 5 janvier de l'année de l'examen.
- Les CODG/CORG adresseront les candidatures avec un avis sur l'activité générale du candidat, son parcours et leurs commentaires éventuels et ce, directement au secrétariat de la CSDGE (avant le 15 février de l'année de l'examen).
- L'envoi doit comprendre : le dossier d'inscription et le pré-projet de la contribution écrite.
- Échéancier : Le candidat adresse son dossier au comité avant le 5 janvier. Le comité adresse le dossier à la ligue pour le 31 janvier et la ligue adresse le dossier à la CSDGE pour le 15 février.

Choix de l'épreuve : rayer la mention inutile :

- 1- **J'opte pour la contribution écrite, j'ai bien pris connaissance de la nature de l'épreuve.**
- 2- **J'opte pour la prestation technique, j'ai bien pris connaissance du programme et des épreuves.**

ATTESTATION

Je soussigné(e).....

Ligue et Comité d'appartenance.....

Atteste avoir pris connaissance des nouvelles modalités de présentation au 7^e dan et en accepte les conditions.

Je m'engage à envoyer mon dossier de candidature et le plan de ma contribution écrite (si deuxième choix) avant le 5 janvier au Comité, par courrier électronique.

Fait à :

Signature du candidat :

CADRE RESERVE A LA CSDGE

Recevabilité du dossier : <input type="checkbox"/> Dossier recevable : OUI NON <input type="checkbox"/> Éléments manquants :	Candidature reçue à la CSDGE le :	
	Accusé / Réception Envoyé au candidat le :	
	Convocation Envoyée au candidat le :	